

Séance du jeudi 6 juillet 2023 à 19h30

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Richard LIEBY, Raymonde SEILER, adjoints  
Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Charles KREMPER, Guillaume POIMBOEUF  
conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ, Alain  
MORILLON procuration à Richard LIEBY, Elodie GERUM procuration à Guillaume  
POIMBOEUF, André BECK procuration à Raymonde SEILER, Emmanuelle BONDUELLE à  
Pierrette KEMPF, Elodie DEMARE procuration à Dominique RISTORCELLI  
Absents excusés sans procuration : Eléonore JEAN DIT PANNEL

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat), Michel SPAENLEHAUER  
Bertrand JUD et M. PIMMEL architecte (point 1)

*Quorum : 8 – présents 8*

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 29/06/2023

## **6. Achat de terrain dans la zone d'activité**

Monsieur le Maire expose

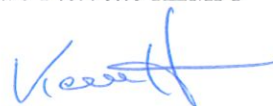
Les déchets verts des habitants peuvent être apportés à la déchetterie de Rixheim.  
Cependant pour apporter un service de proximité, aux habitants de Dietwiller, ainsi qu'à ceux de  
Eschentzwiller et Zimmersheim, une zone de dépose transitoire a été mise en place dans la zone  
d'activité. Monsieur le Maire propose que la commune achète, à Mulhouse Alsace agglomération,  
la parcelle que l'agglomération met actuellement à disposition des communes.  
Le montant serait de 115 000 € TTC pour 32 ares environ.  
La proposition d'achat doit être soumise à l'accord de l'agglomération mulhousienne et les  
montants exacts précisés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne un accord de principe à l'achat d'une parcelle de la zone d'activité par la commune, telle que décrit ci-dessus
- charge Monsieur le Maire d'engager les démarches nécessaires.

*Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF*

Certifié exécutoire –  
Le Maire –  
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 11/07/2023 - affiché le 11/07/2023